



HISTOIRE DU SPORT, HISTOIRE DE LA CULTUREⁱ

« On avait oublié les traditions anciennes dont on se souvenait par bribes et, quand le souvenir renaissait, on faisait des additions aux épreuves ».
Pausanias, *Description de la Grèce*, Livre V, chapitre VIII, 5.

Les sources d'information dont on dispose pour reconstituer une histoire du sport depuis ses origines sont essentiellement :

1. Les poètes (Homère, Simonide, Pindare...);
2. Les historiens (Hérodote, Thucydide, Polybe, Tite-Live, Suétone, Tacite...), les voyageurs (Pausanias), les biographes (Diogène Laërce);
3. Les penseurs, philosophes et hommes religieux (Platon, Xénophon, Plutarque, Saint Basile...);
4. L'iconographie (ornementation des vases, statues...);
5. Les mythologies qui renseignent sur les situations présportives. Il faut y ajouter pour la modernité une foule d'ouvrages spécialisés, de revues, les rubriques sportives des journaux et la presse associative abondante autant que méconnue.

En face de cette abondance des sources, de cette richesse de l'information, le contraste est saisissant avec la grande pauvreté de la littérature scientifique en matière d'histoire du sport. L'histoire universelle de l'institution reste encore à écrire. On peut cependant renvoyer le lecteur français par exemple à Becq de Fouquières (*Les jeux des Anciens*, 2^{ème} éd., 1873), Richter (*Les jeux des Grecs et des Romains*, 1891), Jusserand (*Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, 1901) et, bien sûr, aux deux excellents petits livres que sont *l'Histoire du sport* de Bernard Gillet et *La Genèse des sports* de Le Floc'hmoan.

A l'étranger, on lirait avantageusement Gardiner (*Athletics of the Ancient World*, Oxford, 1930), Diem (*Weltgeschichte des Sports*, Stuttgart, 3^{ème} éd., 1971), Allen Guttman (*From Ritual to Record*, Columbia University Press, 1978).

La revue internationale *Stadion* est venue combler une lacune et présente des articles de rare qualité. On doit aussi se féliciter de voir apparaître des livres tenant à la fois de l'histoire et de la sociologie comme le *Sport in Soviet Society* de James Riordan, paru en 1977 à Cambridge.

Bien entendu, ce n'est pas dans les quelques pages qui vont suivre qu'il sera possible de présenter, même de façon approximative, les grandes lignes d'un programme d'investigation d'une histoire universelle de l'institution sportive. Il ne peut être question ici que d'un canevas et de rapides généralités, essentiellement d'une périodisation accompagnée d'observations cursives.

Préfiguration tribale de la geste sportive

Les origines du sport se situent aux limites indécises du réel et du fabuleux. Un certain Pélops, celui qui donna son nom au Péloponnèse, dut vraisemblablement, au début du second millénaire, quitter la Troade pour venir s'établir en Grèce. Mais le personnage a été absorbé par sa propre légende, extraordinaire déjà pour les Anciens. Ce n'est pas sans quelque embarras que le poète Pindare, hésitant entre la tradition et la piété, évoque, dans sa *Première Olympique*, le destin peu commun de ce héros. Pélops adolescent aurait été dépecé par son père et servi comme repas aux dieux, lesquels aussitôt d'ailleurs le ressuscitèrent. Adulte, succédant à treize prétendants malheureux, il aurait affronté Oïnomaos dans une course de chars pour obtenir, au risque de sa vie, la main d'Hippodamie.

On peut, on doit tenir cette légende pour exemplaire. D'abord, les éditeurs anciens de Pindare l'ont placée en tête du recueil des Olympiques, la jugeant de ce fait la plus significative. Ensuite, la scène des préparatifs d'Oïnomaos figure, à partir de ~456, sur le fronton oriental du temple de Zeus à Olympie, ce qui démontre que l'art classique est encore imprégné fortement du sujet qui nous intéresse. Mais surtout on voit bien, dans cette affaire, l'institution sportive prendre le relais de vieux rituels tribaux dont elle ne perçoit déjà plus les significations et qui, dans la bouche des poètes ou sous le ciseau des sculpteurs, deviennent des mythes cruels et absurdes.

Il y aurait là une invitation à méditer sur les sources du sport, ses préfigurations rituelles, une archéologie des structures compétitives. Tout un champ d'investigations est ouvert à l'anthropologie sportive. On devine en filigrane, derrière Pélops adolescent, une procédure initiatique qu'on retrouverait ailleurs, le changement de nom en témoigne, avec Mélicerte/Palémon aux origines des jeux isthmiques, avec Opheltès/Archémore dans le cas des jeux néméens, et même, dans un autre contexte culturel, avec Jacob/Israël. Et derrière Pélops adulte, c'est la course pour l'épouse qui se profile, attestée par d'autres exemples nombreux, mythologiques, et même historiques parfois, mais c'est avec l'ordalie, duel à mort ou duel simulé, entre le roi-magicien en titre, un faiseur de pluie responsable de la végétation, et le jeune prétendant qui s'est levé contre lui, et puis toutes les conséquences de cette situation, le meurtre du futur beau-père, le Cid en serait une réminiscence, et la transmission du pouvoir par voie matrimoniale.

Le temps ne serait pas perdu qui serait consacré à l'analyse des mythes de fondation des grands jeux de la Grèce et à leur confrontation à des mythes émanant d'autres aires culturelles, par exemple le récit du combat de Tschakapesh contre la femme cannibale dans la mythologie des Montagnais-Nashkapi, un peuple algonquin. Il apparaîtrait alors que les procédures sportives sont, dans le cadre de la tribalité à un certain stade de son développement, un triple contrôle culturel de la société sur la naissance sociale, le mariage et la mort, donc des rites de passage, des rites hiérogamiques, des rites funéraires. Et cela s'explique. Les valeurs physiques, pour des raisons socio-économiques évidentes, sont alors des valeurs sociales. A leur tour, les valeurs sociales, pour des raisons non moins évidentes, nous sommes dans des sociétés globales, non différenciées, sont des valeurs sacrées.

On verrait alors émerger le sport des couches les plus profondes de la culture. On en comprendrait mieux, dans la modernité, la présence de l'imaginaire, la passion qui s'y attache, la configuration des espaces sportifs, une métaphysique physiquement jouée, le mimodrame, du tribal qui, au plein cœur de la société industrielle, se perpétue invinciblement.

Réponse à l'objection : Pourquoi l'histoire du Sport?

On est armé, par conséquent, pour répondre à l'objection radicale et préalable sur l'utilité d'une approche historique du sport, *a fortiori* sur l'utilité d'une approche anthropologique.

D'abord, l'histoire du sport constitue un patrimoine, un capital d'expérience collective que nous n'avons pas le droit, culturellement, de laisser perdre. Ensuite, elle permet de dénoncer la dangereuse idéalisation du passé, rarement innocente, les contre-vérités tranquilles, les mystifications et les lieux communs véhiculés comme des certitudes. Enfin, elle apporte la compréhension de la dynamique de l'institution sportive qui se construit et évolue selon une certaine logique à travers les siècles.

On pourrait ajouter que nous avons même intérêt à nous tourner prioritairement vers l'histoire la plus lointaine du sport. Il est déjà normal, sentimentalement, d'accorder une attention privilégiée aux origines, aux sources de l'institution. Mais c'est là surtout qu'on saisit le mieux, intellectuellement, comment et à quel point le sport fait partie intégrante de tout le système de la culture. On y trouvera une étonnante leçon d'universalité, l'agréable surprise de se sentir de plain-pied dans la connivence sportive plusieurs siècles en arrière. Et puis l'éloignement dans la profondeur des siècles rend les analogies de situation fortement révélatrices et significatives. Ce qui est conservé à travers le temps risque bien d'être l'essentiel. On peut en tirer des conséquences pour le présent.

Se méfier du positivisme de la datation

On se doit de mettre en garde contre la datation sécurisante. Il ne faut pas oublier qu'en amont, il y a le patient travail, la méthodologie difficile de l'historien, ni qu'en aval, il y a l'interprétation, l'herméneutique, la philosophie du développement de l'institution sportive.

En réalité, les choses sont encore plus subtiles. La méthodologie présuppose une orientation de la curiosité, une intention de démontrer. On ne saurait même pas où chercher si, d'une certaine manière, on n'avait déjà trouvé ou cru trouver.

Ce que je veux dire, c'est :

1. que la date en histoire ressemble assez à la réponse finale d'un problème d'arithmétique ;
2. que ce qui y conduit, c'est l'interrogation du passé par le présent.

Certes, il existe un cours objectif de l'histoire. Les événements, incontestablement, « se » produisent. Mais il existe également et non moins objectivement au moins un observateur. Aussi l'histoire n'est-elle pas simplement *production*, mais aussi *relation d'événements* (elle est relatée, racontée, rapportée) et *relation-pensée* entre des événements (les faits sont reliés à d'autres faits). On ne peut donc concevoir l'histoire sans *sélection* (on ne donne pas tous les détails, on « choisit » « l'essentiel »), sans *reconstitution* (on fabrique le fait à partir des éléments d'information dont on dispose), sans organisation des événements (réintroduits dans un vaste réseau de significations).

Tout cela incite à la prudence. Les choses n'ont pas toujours la belle simplicité que le prestige du document écrit et publié leur confère, le danger principal étant de croire qu'on se trouve devant un donné univoque et neutre qu'il suffit de mettre à jour et d'exposer. On ne peut pas, on ne doit pas ignorer que dater, c'est assigner l'apparence de l'absolu à des commencements et à des fins qui sont, dans la réalité, forcément relatifs, et que diviser l'histoire en périodes, c'est choisir des dates jugées importantes en fonction de leur signification présumée.

Respect du passé (par sa restitution la plus exacte possible) et *éclairage du présent* (par la révélation de ses justes proportions), la dimension d'incertitude est double et double aussi notre responsabilité. De plus, nous interférons dans notre propre problématique. Il n'y a pas de point de vue absolu. Ce serait une contradiction dans les termes. Nous sommes toujours situés.

La description homérique du sport

Le sport homérique constitue une étape importante dans l'histoire de l'institution sportive. Les grands jeux de la Grèce ne sont pas encore fondés, ou, plus exactement, rétablis. Mais la symétrie des structures compétitives est acquise : les coureurs partent en ligne et ne se poursuivent plus. L'organisation technique est presque moderne : on tire au sort les couloirs. Presque moderne aussi l'atmosphère : conseil du père à son fils avant l'épreuve, paris et disputes des spectateurs, contestations lors de l'attribution des prix. N'était la croyance en une présence surnaturelle constante, dans l'aide indispensable des dieux, d'ailleurs passablement turbulents et totalement dépourvus de *fair play* on se trouverait devant une sensibilité sportive bien proche de la nôtre.

Rappelons que la rédaction de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* remonte aux alentours de ~850 et que trois grands textes méritent, dans ces œuvres capitales, de retenir l'attention de l'historien du sport. Ces textes illustrent parfaitement ce qui a été dit plus haut du triple contrôle rituel de la société par des procédures sportives. Les jeux de l'*Illiade* sont des jeux funéraires. Achille y est tout à la fois le juge-arbitre, l'organisateur, le donateur des prix, parce que fondamentalement il conduit le deuil de son ami Patrocle qui vient d'être tué en combat singulier par Hector. Les jeux de l'*Odyssée*, dans l'île des Phéaciens, ont une autre signification. Le sport est un signe de reconnaissance aristocratique. On le voit bien quand Ulysse se rebiffe, accusé devant son refus de concourir, de n'être qu'un marchand. Le vieux rituel tribal semble ici avoir été confisqué par l'aristocratie clanale et transformé en exercice probatoire de la noblesse, encore que le rite de passage soit toujours sous-jacent. Enfin, autre texte de l'*Odyssée*, il y a le remariage de Pénélope, qui est censé s'organiser en fonction du résultat du tir à l'arc, ce dont personne ne s'offusque ni même ne s'étonne dans le récit et qui, par conséquent, ne devait pas trop surprendre les auditeurs du poème homérique.

La lecture attentive d'Homère est riche d'enseignements. On relèvera en particulier :

- L'importance accordée à des enjeux complaisamment décrits et le mélange inextricable des significations sacrées (valeur magique du trépied et du chaudron respectivement pourvus de vertus divinatoires et revitalisantes) et de motivations basement intéressées (la femme à gagner est estimée économiquement et se calcule en têtes de bœufs). Il s'agit bien d'une cérémonie funéraire. Mais la conduite des sportifs ressemble presque à celle de professionnels sous contrat.
- L'archaïsme du combat en armes qui surgit au beau milieu du programme des épreuves. C'est une sorte de combat de gladiateurs avant la lettre, probablement la partie la plus ancienne du rituel. Chacun y représente pour l'autre le génie de la mort. Il y aura forcément un vaincu et un vainqueur. Le génie de la mort sera donc à coup sûr symboliquement mort et le gagnant symboliquement immortel. Mais la sensibilité religieuse de l'époque homérique n'est plus réceptive à cet épisode pourtant exigé par le scénario funéraire. Les spectateurs (ces petits « rois » grecs, en fait des pillards attardés dans le *hold up* qui se prolonge d'une Troie opulente, ne sont pas spécialement des tendres) sont effrayés et réclament de l'arbitre la cessation du combat, ce qu'ils obtiennent.
- L'absence de référence à la natation. L'absence d'épreuve dans ce domaine est sans doute à rapprocher d'un tabou alimentaire fréquent chez les peuples primitifs. Les guerriers homériques

ne mangeaient de poisson que lorsqu'ils étaient exposés à mourir de faim. Homère le dit expressément et Platon confirme cette assertion.

- Le silence d'Homère sur les jeux olympiques, noté déjà par les Anciens. Or, les jeux olympiques existaient. Pausanias nous dit qu'Iphitos, c'était vers ~884, aurait consulté la Pythie sur la conduite à tenir en face de problèmes d'ordre sanitaire ou social et qu'il lui fut conseillé de rétablir précisément les jeux olympiques, ce qui, soit dit au passage, indique la croyance en une fonction thérapeutique et cathartique du sport. La démarche n'avait d'ailleurs rien d'exceptionnel. L'initiative s'inscrivait dans une suite de restaurations infructueuses puisque Clymène, Eudymion, Pélops, Amythaon et bien d'autres avant lui avaient procédé de la même façon. En fait, un vieil usage tribal est tout simplement tombé en désuétude et, phénomène classique, en période de crise grave on s'interroge soudain sur l'abandon des traditions. Les jeux olympiques avaient sans doute la dimension d'un petit tournoi local, ignoré à l'extérieur, que sur place on oubliait même d'organiser. Le silence d'Homère nous révèle combien inattendue était la promotion future du rituel éléen.

Période archaïque : l'apparition des grands jeux

Il s'agit de la période allant du ~VIII^e siècle jusqu'au début des guerres médiques (~490). Elle se caractérise par la formation de la cité et le phénomène dit de la seconde colonisation qui voit des cités grecques indépendantes s'installer tout autour du bassin méditerranéen. Sont alors réunies les deux conditions nécessaires à la constitution d'une institution sportive au sens strict, unité de langue et de culture, qui permet de se rencontrer et de se réunir, et multiplicité d'adversaires semblables et égaux en droits. Il est clair que les cités jouent le rôle des clubs modernes.

Toute une évolution s'est opérée par rapport à l'époque précédente. Economiquement, la richesse s'évalue en possession héréditaire, non plus en têtes de bœufs. Le travail manuel est maintenant méprisé, alors qu'Ulysse construisait son lit et que Nausicaa lavait le linge avec les servantes. Politiquement, on a assisté au démantèlement progressif des attributions royales. Il n'y a plus de roi à Athènes après Codros. Mais l'aristocratie tombe elle-même rapidement en décadence, peut-être parce qu'un nouveau bouclier déclassa les chevaliers au profit des hoplites. Il en résulte des crises sociales, l'apparition de législateurs. La coutume tribale ne suffit plus, ne répond plus aux problèmes. C'est l'époque des constitutions.

Et pourtant, paradoxalement, c'est à ce moment précis que le bon vieux tournoi tribal éléen d'Olympie, qui semblait historiquement dépassé et condamné à disparaître et dont les restaurations successives soulignaient surtout l'impuissance à se maintenir par ses seules forces, va trouver son second souffle et connaître un succès totalement imprévisible.

a) Premier développement : un tournoi qui réussit et qui prend de l'importance

Cette période de premier développement est caractérisée par l'inflation du nombre des épreuves, témoignage indiscutable du succès grandissant, et par la lutte de Pise et d'Elis pour la possession du sanctuaire, qui tend à devenir centre économique en raison des offrandes des pèlerins.

~776. Il n'y a qu'une épreuve, la course du stade, l'équivalent d'un deux cents mètres plat. Coroïbos en est le vainqueur. Cette date est importante en dehors du sport lui-même, car elle

est choisie comme base du calendrier par olympiades dont se servent les historiens grecs pour situer les événements politiques.

~760. On ajoute un second officiel pour diriger l'épreuve.

~756. (6^e jeux). Les Eléens interrogent la Pythie sur la nature des récompenses à accorder. On leur répond : une simple couronne ! Sans doute certaines prétentions financières s'étaient-elles déjà manifestées. Les sanctuaires semblent se comprendre à demi-mots.

~748. Les Pisates envahissent le territoire des Eléens et tiennent les jeux à leur place.

~724. (14^e jeux). Deuxième épreuve, le double stade.

~720. (15^e jeux). Troisième épreuve, la longue course.

~708. (18^e jeux). Deux nouvelles épreuves, la lutte et le pentathlon. C'est l'occasion pour nous d'exercer notre sagacité d'organiseurs. Le pentathlon comporte lutte, course, saut, disque, javelot. Mais on ne dispose évidemment pas à l'époque de tables de cotations et encore moins du chronomètre. Comment désigner le vainqueur ?

~685. (23^e jeux). Sixième épreuve, la boxe.

~676. (25^e jeux). Septième épreuve, la course de chars.

~668. (28^e jeux). Première victoire de Chionis de Lacédémone qui sera sept fois vainqueur olympique, le coureur le plus vite de son temps. C'est la première image du super-champion.

~652. (32^e jeux). Orsippos, homme pratique et décontracté, est le premier à courir nu l'épreuve du stade, façon radicale de poser et de résoudre le problème du vêtement sportif...

~648. (33^e jeux). Deux épreuves nouvelles encore, ce qui porte le nombre à neuf, course de chevaux et pancrace.

~644. Les Pisates envahissent de nouveau Olympie.

b) Deuxième développement : apparition des jeux autres qu'olympiques et des épreuves pour enfants

Les grands jeux de la Grèce, pythiques, isthmiques, néméens, et bien d'autres, vont maintenant apparaître et se développer selon le même processus que les jeux olympiques. En s'appuyant sur des rituels tribaux anciens tombés en désuétude, on « rétablit » des jeux dont la signification historique est, en réalité, toute différente.

On notera surtout un peu partout la création d'épreuves pour enfants. Les jeux ont cessé d'appartenir aux adultes exclusivement et perdent, par conséquent, leur ancienne signification initiatique au profit d'une conception déjà profane et plus technique, où s'exprime aussi l'ambition des familles les plus en vue.

~632. (37^e JO). Apparition des catégories d'âge. Introduction de la course et de la lutte pour enfants dans le programme des jeux.

~629. Périandre prend le pouvoir à Corinthe qu'il rendra célèbre en favorisant les jeux isthmiques.

~628. (38^e JO). On institue le pentathlon pour enfants, épreuve qui ne sera pas reconduite.

~616. (41^e JO). Introduction d'une épreuve de boxe pour enfants.

~594. Réformes de Solon. Il limite les indemnités de victoire accordées par les Athéniens à leurs concitoyens remportant des succès olympiques, isthmiques, etc., et fixe un barème.

~591. Restauration des jeux pythiques, essentiellement musicaux, à l'occasion d'une opération de police contre les habitants de Crisa qui rançonnaient les voyageurs. On ajoute des épreuves sportives.

~588. Les Eléens envahissent préventivement le territoire pisate. C'est l'époque où arrive à Athènes le Scythe Anacharsis qui ironise sur les usages grecs et le sport, celle aussi où le jeune Pythagore, le futur inventeur du mot « philosophe », se fait exclure de la catégorie des enfants aux jeux olympiques. Petite devinette pour les organisateurs d'aujourd'hui : comment fait-on quand il n'y a pas de licences sportives témoignant des catégories d'âge et qu'il n'existe pas d'état civil, pour reconnaître si un concurrent appartient ou pas au concours des enfants ?

~586. (1^{ers} JP). Réorganisation des épreuves musicales aux jeux pythiques. On y offre aussi pour la première fois des prix aux athlètes. Les compétitions sportives sont les mêmes que celles d'Olympie, moins la course de quadriges, mais deux épreuves pour enfants en plus, longue course et double stade.

~582. Succession régulière des isthmiades et des pythiades respectivement à Corinthe et à Delphes. Aux jeux pythiques on cesse de remettre des prix. On donne une couronne en signe de victoire. On supprime le concours de chant accompagné de la flûte, son audition étant présage de maladie. On ajoute une course de chars, gagnée par Clisthène, tyran de Sicyone.

~573. Restauration des jeux néméens.

~572. Pise est vaincue et détruite. Elis régit désormais les jeux sans contestation.

C'est l'époque peut-être de la restauration des jeux héréens. Il y a deux versions, toutes deux rapportées par Pausanias. Selon la première, à la mort de Damophon, le tyran de Pise, Eléates et Pisates se réconcilièrent et chacune des seize villes d'Elide fut chargée de désigner une femme âgée et estimée pour conclure une paix définitive. Depuis lors, tous les quatre ans, on procède au tissage de la robe d'Héra et on organise des jeux réservés aux jeunes filles et présidés par des femmes mariées. Il s'agit essentiellement de course à pied et le parcours du stade est réduit d'un sixième. Il y a trois catégories d'âge. Les filles courent chevelure pendante, la tunique un peu au-dessus du genou et l'épaule droite dénudée. Selon la seconde version, les jeux héréens remonteraient à des temps très anciens. On dit qu'éperdue de reconnaissance envers Héra à la suite de son mariage avec Pélops, Hippodamie rassembla les seize femmes et organisa les jeux héréens. On voit toute l'analyse anthropologique que mériteraient ces rituels. Le tissage est visiblement un rite initiatique et cosmogonique féminin (les femmes âgées font jouer aux jeunes filles le tissage de la trame du monde). L'épaule droite dénudée fait penser à l'épaule de Pélops dévorée par Héra et remplacée par une épaule d'ivoire. Les gagnantes ont droit à une partie de la vache consacrée à Héra, réminiscence totémique et référence au symbolisme bénéfique de la vache mythique capable d'exaucer tous les désirs du monde.

c) Troisième développement : dominance du profane et de l'utilitaire ; insertion d'épreuves à caractère prémilitaire

A mesure que s'estompe l'idée de participation à un rite collectif, l'individualisme dans la poursuite du résultat et la préoccupation de l'utilité militaire prennent une part plus grande dans les motivations des sportifs et celles des organisateurs.

~568. (53^e JO). Arrachion remporte sa seconde victoire olympique au pancrace.

~564. (54^e JO). Arrachion expire étouffé au moment où son adversaire, l'orteil arraché, crie qu'il abandonne. On accorde la victoire à Arrachion et on couronne le cadavre.

~520. (65^e JO). Apparition de la course an armes dans le programme des jeux olympiques.

~500. C'est l'apogée du lyrisme musical grec ancien. Simonide a 42 ans. Pindare en a 21. Ce sont les grands sommets de la poésie sportive.

~494 (23^e JP). Première course en armes aux jeux pythiques.

~492. (72^e JO). Cléomède tue son adversaire, est disqualifié et devient fou.

Ce que devient le sport à l'époque classique

C'est l'apogée de la civilisation grecque. La période s'intercale entre deux crises, les guerres médiques (invasion perse repoussée) et les guerres du Péloponnèse (effondrement d'Athènes face aux autres cités coalisées).

a) Passion sportive et prestige aristocratique des jeux

~490. Marathon. Pour les Anciens, c'est seulement une bataille. L'initiative revient à la modernité industrielle, à l'époque des nationalismes triomphalistes, de transférer dans le passé sa propre idéologie militariste et d'inventer une course de la longueur du parcours effectué par le soldat porteur du message de la victoire.

~484. (74^e JO). Euthymos de Locres qu'on disait né d'une rivière remporte l'épreuve de boxe et récidivera aux 76^e et 77^e jeux. C'est le temps des grands bronziers éginètes. Glaukias représente grandeur nature le quadriges avec lequel Gélon a gagné à Olympie.

~479. (75^e JO). A l'entrée de Thémistocle (c'est juste après Salamine !), les assistants cessèrent de regarder les compétiteurs pour se le désigner du doigt les uns aux autres et l'applaudir.

- Aristide fait organiser à Platées des *Jeux de la Liberté* qui doivent se dérouler tous les quatre ans.

~476. (76^e JO). Date probable de la *Première Olympique* de Pindare. C'est un témoignage de la récupération subtile du vieux mythe tribal au profit du prestige politique des tyrans de Grande Grèce. On y trouve tous les éléments anciens :

1. participation au geste archétypal ;
2. magie sympathique ;
3. résonance totémique.

Mais tout en glorifiant religieusement le vainqueur, Pindare ne peut s'empêcher de donner des conseils de mesure et de prudence à son commanditaire. Il prend ses distances aussi avec la mythologie qu'il manipule, sa piété étant choquée par les récits de la tradition. Cette *Première Olympique* de Pindare constitue un remarquable centre de perspective pour analyser les ambiguïtés et contradictions de la culture de cette époque.

~472. (77^e JO). L'organisation des épreuves ayant traîné en longueur, on décide de répartir désormais les compétitions sur deux jours. On avait introduit les pancratiastes trop tard, à cause de la course de chars et surtout du pentathlon. La nuit tombante interdisait de profiter du spectacle.

~464 (79^e JO). Xénophon de Corinthe, double vainqueur, stade et pentathlon. Le philosophe Zénon d'Elée a 40 ans. Ses arguments, dirigés contre le mouvement, s'appuient sur des exemples sportifs (la flèche, le stade, l'achille...).

~456.(81^e JO). Achèvement du temple de Zeus commencé en ~471.

~429. Naissance de Platon. C'est une génération nouvelle idéologiquement. Dans les *Lois*, de longs passages seront consacrés à la réglementation de la pratique sportive. La vision platonicienne du sport (qui ironise sur Pindare) et celle de Xénophon à la même époque sont essentiellement étatiques, hygiénistes et militaristes.

~424. (89^e JO). Succès sans précédent d'Alcibiade dans la course de chars où il trône les premières places. Il en tirera argument pour briguer la direction de l'expédition en Sicile.

~420. (90^e JO). Les Eléens interdisent aux Lacédémoniens de participer aux jeux et tentent d'exercer un chantage politique. On craint une intervention armée pendant les jeux.

~412. Les Corinthiens tiennent à célébrer les jeux isthmiques avant de commencer les hostilités et, du coup, ébruitent leur stratégie.

b) Fluctuations dans le nombre des officiels

~400. (95^e JO). Le nombre des officiels passe à neuf.

~399. Mort de Socrate.

~392. (97^e JO). Le nombre des officiels passe à dix.

~384. (99^e JO). Le Crétois Sodatès gagne la longue course. Il se fait proclamer Ephésien. On devine les pressions qui devaient s'exercer. C'est déjà le problème de la fausse licence ou du transfert hors saison, bien connu des clubs et des fédérations.

~368. (103^e JO). Les officiels sont douze, à raison d'un par tribu éléenne.

~364. (104^e JO). Les Arcadiens se saisissent d'Olympie et restaurent Pise. Ils organisent les jeux à la place des Eléens mal soutenus par leurs alliés spartiates. Les Eléens se présentent en armes pendant la célébration des jeux. A la suite de la réorganisation des tribus éléennes, réduites à huit, il n'y aura plus que huit officiels aux jeux.

~335. Alexandre fait raser Thèbes, mais épargne la maison de Pindare. Aristote fonde le Lycée.

~332. (112^e JO). Callippos achète ses adversaires du pentathlon. Les Athéniens refusent de payer l'amende qu'on lui inflige. Mais ils sont obligés d'interrompre leur boycott des jeux, car l'oracle de Delphes leur refuse tout service tant qu'ils ne se seront pas acquittés. On remarquera que l'amende est payable par la cité, comme aujourd'hui par le club, que les sanctuaires d'Olympie et de Delphes se soutiennent et qu'Athènes attache plus de prix à la possibilité de consulter l'oracle qu'à la participation aux jeux.

Pendant l'époque hellénistique

La domination macédonienne a réalisé de façon provisoire l'union des Grecs. Elle leur a ouvert l'Asie, les trésors de l'empire perse. Surtout, la Grèce a eu la révélation d'un monde qui dépassait de beaucoup le cadre bien étroit de la cité condamnée maintenant à disparaître.

~323. Mort d'Alexandre. Mort de Diogène le Cynique.

~322. Mort d'Aristote.

~268. (128^e JO). La macédonienne Bélistikhé gagne la course de chars tirés par deux poulains. C'est à cette époque que, chez les Romains, pour la première fois, un combat de gladiateurs est organisé hors contexte funéraire. Mais cette initiative reste encore exceptionnelle.

- ~264. Le philosophe Cléanthe prend la direction de l'école stoïcienne. On dit qu'il avait d'abord été pugiliste.
- ~232. Le philosophe Chrysippe devient le chef de l'école stoïcienne. On dit qu'il exerça d'abord dans les courses de chars.
- ~228. A Corinthe, pour la première fois, des Romains sont admis à participer à des jeux grecs.
- ~216. (141^e JO). Double victoire olympique de Cléitomachos. La rencontre de boxe contre Aristonicos inspire à l'historien Polybe des réflexions sur la nature affective et versatile des rapports entre le champion et son public.
- ~212. (142^e JO). Capros gagne à la fois la lutte et le pancrace. A Syracuse, mort d'Archimède.
- ~206. Scipion l'Africain donne des jeux funéraires à Carthage à la mémoire de son père et y mêle des gladiateurs.
- ~196. Aux jeux isthmiques, Flaminius fait proclamer l'indépendance de la Grèce (par rapport à la Macédoine !) et l'abolition des impôts. Le héraut dut s'y reprendre à deux fois. Quand les acclamations prirent fin, plus personne ne s'intéressa aux athlètes.
- ~195. Aux jeux néméens, Flaminius recommence sa proclamation de liberté des Grecs. Lors de ces jeux, Phiopoemen fait manœuvrer son armée devant le public.
- ~174. A Jérusalem, le grand-prêtre Jason, soutenu par Antiochos et favorable aux usages grecs, fait construire un gymnase qui devient vite très fréquenté.
- ~166. Incident de Modin qui est le point de départ de la révolte des Maccabées. Par une ironie de l'histoire, c'est au souvenir de cette révolte contre l'introduction des usages grecs (dont le sport est un peu le symbole) que font appel les Maccabiades, épreuves sportives juives modernes.

Sport et politique à l'époque romaine

Depuis ~168, les royaumes hellénistiques, plus ou moins soumis au contrôle de Rome, sont entrés dans une longue agonie. La Grèce est soumise, conquise en ~146, annexée en ~30. Alexandrie est alors le lieu de rencontre de la pensée juive et de la pensée grecque.

a) La fin de la république romaine

- ~145. A Corinthe, le consul Mummius fait remettre en état les installations des jeux isthmiques.
- ~123. Caius Gracchus fait détruire des gradins installés par des promoteurs de spectacle parce qu'ils empêchaient les pauvres de voir les combats de gladiateurs. Cette initiative lui aurait coûté l'accès à un troisième tribunat.
- ~107. Marius consul pour la première fois. Une prophétesse assise près de la femme de Marius lors d'un combat de gladiateurs prédit un destin favorable à l'homme politique. Dès lors, Marius promène partout avec lui cette prophétesse syrienne.
- ~106. Sylla se fait livrer Jugurtha. Dans les combats de gladiateurs, les places étaient alors mélangées. Une dame y frôla volontairement Sylla... pour, dit-elle, partager un peu de sa fidélité ! ils en vinrent au mariage.
- ~88. Début de la guerre civile entre Marius et Sylla.

~73. Début de la révolte de Spartacus. La première grande révolte d'esclaves de l'Antiquité a pour origine les gladiateurs.

~70 (178^e JO). Straton d'Alexandrie remporte le même jour le pancrace et la lutte, exploit réalisé déjà trois fois avant lui et qui sera également réédité trois fois. C'est lors de ces jeux qu'Eudélos se laisse acheter par Philostrate de Rhodes. A Rome, Jules César se concilie déjà la faveur populaire en choisissant la ligne de Marius contre celle de Sylla et surtout en organisant des jeux. Il fit un jour combattre trois cent vingt couples de gladiateurs, éclipsant ses prédécesseurs et une controverse politique s'organisa autour de ces dépenses somptuaires.

~63. Marcus Othon, alors préteur, prescrit des sièges séparés réservés aux chevaliers romains. Le peuple prend mal la chose et siffle Othon à son arrivée alors qu'au contraire les chevaliers battent des mains. Finalement Cicéron doit intervenir pour calmer la foule.

b) La période augustiniennne, le sport impérial

~31. Auguste, pour célébrer sa victoire d'Actium, construit, près de Nikopolis, un stade et un théâtre.

~28. Première célébration des *Ludi Actiaci*. Il y avait des courses de chars et des courses de bateaux. Il ne sera plus question de ces jeux au delà de 16 de notre ère.

~27. Fondation de l'empire qui durera jusqu'en 395.

~19. Mort de Virgile. Le chant V de l'*Enéide* comporte une description d'épreuves sportives. En comparant le modèle homérique des jeux dans l'*Iliade* à celui de l'*Enéide*, nous obtenons le schéma suivant :

Ordre des épreuves dans :

<i>l'Iliade</i>	Chars	Boxe	Lutte	Course à pied	Combat armé	Poids	Arc	Javelot
<i>l'Enéide</i>	Bateaux	Boxe		Course à pied			Arc	

La substitution des bateaux aux chars s'explique par trois raisons : une raison circonstancielle et narrative (les Troyens accomplissent un périple maritime et ne disposent pas de chars), une raison circonstancielle et politique (pour commémorer sa victoire d'Actium, Auguste avait organisé les *ludi actiaci* où l'on donnait des courses de chars et de bateaux, ce qui rendait les deux épreuves équivalentes quant à l'allusion à l'actualité politique), une raison d'équivalence religieuse des images (Poséidon a été un dieu des chevaux avant de devenir le dieu marin ; c'est lui d'ailleurs qui donne des chevaux magiques à Pélops ; le char et l'élément marin symbolisent également la puissance).

La lacune intéressante est celle du combat en armes. Chez Homère, c'est un archaïsme que les contemporains ne comprennent déjà plus et dont ils exigent l'interruption. Mais c'est aussi sans doute l'élément le plus ancien du sacrifice, le mort qui lutte contre le génie de la mort. Or, cet archaïsme a connu chez les Romains un regain de fortune tardif et c'est tout simplement devenu, dans un autre contexte socio-historique, la gladiature que Virgile ne peut pas ignorer et que pourtant il passe sous silence, parce qu'il idéalise sans doute la notion de jeu, parce que le rapport avec Homère lui échappe et probablement aussi parce que l'obsession morbide pour la mort dont fait preuve son époque dans le choix de ses loisirs le gêne profondément.

Les jeux de l'*Enéide* sont à rapprocher des *ludi victoriae Caesaris* donnés en ~44 par Auguste pour célébrer la mémoire de son père adoptif, Jules César, appelés aussi *ludi Veneris Genetricis*. Or, Vénus était la mère d'Enée, donc l'ancêtre mythique de Jules César et d'Auguste. La

composante publicitaire est au moins aussi évidente que le recours à Homère comme modèle d'un genre épique. Il faut que le siècle d'Auguste ait sa grande épopée et que les Romains culturellement aient des aïeux aussi prestigieux que les Grecs.

~18 (192^e JO). Polycrator d'Elée noue des tractations avec le fils de Sosandros de Smyrne afin de faire gagner son père Damonikos. Les pères seront sanctionnés.

~17. Le poète Horace compose son *Chant Séculaire*, poésie officielle écrite sur commande à l'intention des jeux organisés par Auguste pour célébrer le siècle nouveau. La volonté d'imiter Pindare est évidente. Mais le ton est parfaitement académique.

c) La fin des Jeux antiques

+22 (201^e JO). Sarapion d'Alexandrie se sauve, la veille des jeux, effrayé par la force de ses adversaires. Il est le seul compétiteur jamais mis à l'amende pour lâcheté.

+27. Un promoteur de spectacle peu scrupuleux construit son amphithéâtre sans en assurer les fondations. Cinquante mille personnes sont estropiées ou écrasées. La catastrophe suscite un grand élan de générosité dont l'époque se croyait incapable et qui étonne les contemporains. On décide d'interdire désormais d'organiser des spectacles de gladiateurs à moins d'avoir un revenu de cent mille sesterces.

+52. Un spectacle de combat naval suivi d'un combat de gladiateurs tourne à nouveau à la catastrophe. Narcisse qui avait dirigé les travaux et Agrippine s'accusent réciproquement.

+60. On organise à Rome des jeux à la manière de la Grèce. Certains y voient vice et décadence. D'autres font remarquer que les Anciens avaient jadis emprunté aux Thuriens les courses de chevaux. On faisait observer aussi qu'on ne verrait plus les magistrats épuiser leur fortune à donner des spectacles grecs si les frais étaient à la charge de l'Etat.

+67. Néron, aux jeux isthmiques, proclame que les Grecs sont affranchis et remis en liberté. Néron prétendait rivaliser avec tous ceux qui, à un titre quelconque, possédaient la faveur de la foule. Il avait concouru aux jeux olympiques avec un attelage de dix chevaux ; il tomba du char, y fut remplacé, ne parvint pas à terminer la course, ce qui ne l'empêcha pas d'être couronné.

+86. Domitien institue les jeux capitolins, composés de concours gymniques et musicaux.

+92. (218^e JO). Un retardataire, Apollonios, n'est pas autorisé à concourir. Son retard n'était pas dû à des vents contraires, comme il le prétendait, mais à un vol commis aux jeux ioniens. Son adversaire, Héracléidès, le dénonce. Il est, lui aussi, d'Alexandrie. On le proclame vainqueur. Apollonios, furieux, poursuit Héracléidès qui va se réfugier auprès des officiels.

+124 (226^e JO). Les deux boxeurs en finale, issus du même dème égyptien, Didas et Sarapammon, conviennent d'avance du résultat moyennant un arrangement financier.

+162 (235^e JO). Mnésibule gagne à la fois le stade et le double stade avec bouclier.

+192. Commode meurt étranglé dans son bain par un athlète aux ordres de Marcia, sa favorite. Loin d'être un philosophe comme son père, Marc-Aurèle, Commode se plaisait dans la compagnie des gladiateurs.

+373. Saint Basile, un Père cappadocien, met en parallèle musique et sport, insistant sur la nécessité de la spécialisation, pour faire entendre que la poursuite d'un but religieux ne souffre pas non plus la médiocrité ni la dispersion. Déjà, avant lui, Saint Paul avait fait largement usage de la métaphore sportive.

+386. Saint Augustin s'étonne du plaisir qu'il éprouve à regarder un combat de coqs. Il avoue aussi qu'étant enfant, il trichait au jeu, pris sur le fait, il niait farouchement, bien que ne supportant pas lui-même la tricherie chez les autres.

+393. Théodose abolit les fêtes païennes, dont les jeux.

Les activités physiques et sportives au Moyen Age

Le sport va devenir ponctuel. Il n'y a plus vraiment d'institution sportive. Pourtant, à Byzance, le sport romain, du moins l'hippodrome, survit, à cette différence près qu'à la dépolitisation des masses succède une politisation du cirque. Le spectacle sportif était un moyen de gouvernement. Ce sont les sociétés sportives qui deviennent des partis politiques. En Irlande, on essaie de perpétuer des traditions. Ailleurs, ce sont des jeux locaux et, bientôt, des manifestations de prestige, comme les tournois.

500. Monarchie de Théodoric. Le peuple de Rome, comme celui des grandes villes, est nourri et amusé comme autrefois, Des *tribuni voluptatum* sont chargés d'organiser les jeux à Rome, à Milan.

532. Justinien, insulté par les Verts à l'hippodrome et, le lendemain par les Bleus, irrités eux aussi par les abus, assiégé dans son palais, songe d'abord à s'enfuir, mais Bélisaire cerne les insurgés dans l'hippodrome et en massacre 30.000. La présence de quatre clubs affectés chacun d'une couleur illustre bien l'interférence de l'imaginaire et de la politique. A l'origine, le jeu des couleurs est en relation avec celui des éléments cosmologiques, eau, terre, air, feu. Puis, la course des chars, simulant le parcours des forces cosmiques, a mis en compétition, pour désigner la vraie hiérarchie des valeurs, les diverses fonctions sociales d'une cité supposée en harmonie avec le cosmos (voir travaux de Dumézil). Et c'est finalement autour de ce modèle culturel archaïque inspirant l'imaginaire et la passion sportive que s'organise et fonctionne toute la vie politique. Les quatre clubs sportifs sont des partis politiques qui ont un programme et dont il faut ménager les intérêts.

...

810. Joute solennelle pour la réconciliation des enfants de Louis le Débonnaire.

920. Henri l'Oiseleur donne un combat à cheval pour célébrer son couronnement.

1007. On restaure, en Irlande, après quatre-vingts ans d'interruption, les *Tailten Games*. On devine un sentiment de malaise en face de cette discontinuité. En tout cas, la notation du chroniqueur est intéressante qui déclare que c'est tout l'ordre social qui paraît être rétabli lorsque le roi en personne vient, mais beaucoup plus tard, en 1166, y assister.

1066. Mort de Geoffroy de Preuilley qui a codifié les lois et règlements des tournois ou jeux à la française. Guillaume, duc de Normandie, conquiert l'Angleterre et ses soldats y introduisent leur jeu favori, l'ancêtre du foot-ball, la soule.

1130. Innocent III, au Concile de Clermont, dénonce les tournois.

1245. Innocent IV essaie d'interdire tes tournois pendant trois ans.

1292. Il existe sept maîtres d'armes à Paris. Certains ont aussi une autre profession (l'un d'eux est tisserand).

1309. Tournoi solennel de Boulogne-sur-Mer pour le mariage d'Isabelle de France avec Edouard II, roi d'Angleterre.

1314. Edouard II interdit les « raigeries de grosse pelote », source de désordre.

1316. Après une partie de paume, Louis X le Hutin boit de l'eau en étant en sueur et meurt d'une congestion pulmonaire.

1319. Philippe le Long interdit palet, quilles, soule, et préconise les exercices militaires.

1330. Des bourgeois de Paris lancent un défi aux bourgeois de province. Le roi le leur permet sous condition « qu'il n'y aurait pas d'émotion parmi le peuple ». Toute une affabulation mythologique agrémente le tournoi. Régnier le Flamenc y figure le roi Priam accompagné de ses fils. Les adversaires sont venus d'Amiens, Saint-Quentin, Reims et Compiègne.

1337. Edouard III ordonne de renoncer aux vains passe-temps au profit du tir à l'arc... sous peine de mort !

1369. Chartes V proscrit le jeu de « soles ».

1380. Chartes V le Sage fait construire une salle de jeu de paume dans son hôtel. Il possède déjà à cet effet une salle de deux étages au Louvre.

1386. Début de la rédaction par Chaucer des *Canterbury Tales*. On y trouve mention du meunier qui remportait toujours le bélier (premier prix traditionnel) dans les tournois de lutte.

1390. Tournoi de Londres rapporté par Froissart.

1392. Chartes VI le Bien Aimé perd la raison. Il excellait dans tous les sports (javelot en particulier) et jeux (barres, escaigne). Il fut un des premiers souverains à descendre dans la lice.

1396. A Auxerre, une ordonnance locale stipule que tout nouveau chanoine doit offrir un ballon à ses confrères pour un jeu dont les règles sont précisées.

1397. Chartes VI constate que plusieurs gens de métier et autres du petit peuple quittent leur ouvrage pour aller jouer à la paume, à la boule et autres jeux, gaspillant leur temps et leur argent. Il limite cette pratique aux dimanches et fêtes.

...

1480. Louis XI intervient dans la fabrication des balles de jeu de paume. Il précise que les marchands paumiers n'ont pas le droit de mettre dans les éteufs (balles) craie, sablon, rognure de métal, chaux, qu'ils doivent fournir des éteufs de bonne qualité ne blessant pas mains ni bras et faits de bon cuir et de bonne bourre de laine.

1492. Bayard organise et gagne le tournoi d'Aire.

1498. Chartes VIII allant assister à une partie de paume dans les fossés du château d'Amboise heurte du front le dessus d'une porte basse. Il succombera à une fracture du crâne.

La renaissance du sport

a) La grande période des rois sportifs

1500. Transformation du jeu de paume. On renonce à jouer à mains nues. On porte d'abord des gants doublés de cuir. Puis on utilise un battoir, parchemin tendu sur un cadre de bois terminé par un manche. On substitue un filet à la simple corde garnie d'une frange qui séparait les camps adverses. Et on se met à jouer en salle pour ne plus être dépendant du temps. C'est le tripot ou jeu de courte paume. Le terrain passe de 80m de long à 30m et sa largeur à 10m.

1520. Entrevue du Drap d'Or près de Calais. Henri VIII, roi d'Angleterre, y avait amené ses fameux lutteurs de Cornouailles qui, en l'absence des champions bretons, remportèrent un succès facile. Il défia François I^{er} qui lui fit faire « un merveilleux saut » et le plaqua à terre. On frôlait l'incident diplomatique et l'heure du souper fut opportunément annoncée.

1530. François I^{er} interdit l'ouverture de nouveaux tripots à Paris. Du coup, la paume va s'installer dans les faubourgs.

1558. Bain forcé d'une vingtaine de seigneurs qui patinent sur la glace à Fontainebleau. Ils s'étaient tous précipités en même temps pour relever une dame qui était tombée. C'est le règne d'Henri II. Le roi va mourir l'année suivante dans un tournoi. Ronsard a célébré dans une ode ses mérites sportifs.

1574. Mort de Charles IX. Bien que de constitution chétive, il se plaisait aux sports les plus violents, acrobatie, dressage, chasse, lutte, tournoi.

1594. Henri IV à peine entré dans Paris, se rend au tripot de la Sphère. A la fin du mois de septembre, il gagne au jeu quatre cents écus et proclame bien haut que cet argent ne passerait pas aux mains de ses trésoriers (qui, évidemment, le volaient). Son règne marque l'apogée de la paume : plus de deux cents jeux à Paris.

1599. Shakespeare, dans *Beaucoup de bruit pour rien*, fait allusion au procédé de fabrication des balles : Bénédikt s'est fait raser par le barbier et « l'antique ornement de sa joue a déjà rembourré les balles du jeu de paume ».

1606. Le mot «foot-ball» figure dans le *Roi Lear*.

1609. Publication (posthume) de *The Faerie Queene* de Edmund Spenser, long poème allégorique où l'on trouve la description de deux tournois visiblement inspirés du *Roland Furieux* de l'Arioste.

b) Déclin des valeurs physiques dans l'aristocratie

C'est le début du billard, dérivé du mail.

1639. Une ordonnance royale tente de réserver la pratique de la paume aux gentilshommes.

1651. Louis XIV, âgé de treize ans, nage dans la Seine.

1657. On dénombre encore cent quatorze jeux de paume à Paris. Mais les tripots vont bientôt changer de destination et servir au développement du théâtre. Ainsi Molière et sa troupe débutèrent-ils au tripot de la Perle, puis au jeu de paume du Métayer, puis à celui de la Croix-Noire. Les salles fermées garnies de loges et de galeries convenaient parfaitement aux spectateurs et la disposition actuelle de nos salles de théâtre s'explique en partie par là.

1708. A Tournai, le jeune duc de Bourgogne et son frère le duc de Berry jouent au volant, un jeu de dames, et sont un objet de scandale pour l'armée.

L'idée sportive et l'idée olympique

L'approche de la modernité ne rend pas les développements de l'institution sportive plus aisés à saisir. Les informations vont devenir plus nombreuses, disparates, dispersées. Nous sommes aussi trop près des événements. Pourtant, il est important d'essayer de comprendre ce qui est en train de se passer. De cette compréhension dépendent notre engagement, notre action, notre

efficacité. Dans l'ensemble, on pourrait, semble-t-il, distinguer deux grands courants qui se côtoient, qui se mélangent, qui interfèrent, parfois antagonistes, parfois complices, le plus souvent en situation d'ambiguïté.

a) Le cheminement olympique

Quelques dates jalonnent la longue maturation et les transformations de l'idée olympique moderne. Il est visible que les mots ont une certaine résonance, leur choix une signification idéologique et affective.

1346. Première ode pindarique de Ronsard. C'est la Renaissance. La Pléiade entend donner une poésie à la France. Sport et culture, cela coïncide fort bien avec le caractère sportif des rois de France de l'époque et de Ronsard lui-même. Pindare est un symbole. Il signifie culture, poésie, compétition sportive.

1829. Indépendance de la Grèce et projet de marquer symboliquement cette liberté retrouvée par le retour aux jeux anciens, une restauration des jeux olympiques. Le projet est retardé dans sa réalisation, faute de moyens financiers.

1839, 1870, 1873. Jeux olympiques grecs modernes.

1887. Fouilles allemandes à Olympie.

1888. Daryl (pseudonyme de Grousset) écrit, à la fin de son livre, *La Renaissance Physique* ; « Que, s'il nous faut absolument des modèles, nous pouvons les trouver dans l'antiquité plus nobles, plus sûrs, plus impeccables qu'au-delà de la Manche... Jeux Olympiques : le mot est dit. Il faudrait avoir les nôtres ».

1896. Premiers Jeux Olympiques modernes dans la version de Coubertin.

b) Le cheminement fédéral

Le réseau clubs/fédérations se constitue. C'est le système du sport civil associatif, création spontanée qui surgit de la base, se ramifie et se fédère. Il s'appuie sur des traditions solides et semble reprendre à son compte, dans la perspective nouvelle des clubs, la mentalité ancienne des sociétés où se pratiquaient les jeux populaires traditionnels. Une infrastructure puissante de bénévoles perpétue cet état d'esprit. Le mot « fraternité » autrefois d'usage classique dans les statuts est certes tombé en désuétude. On parlerait plutôt aujourd'hui d'associativité. Mais le contenu psychologique paraît être resté le même. Et c'est aussi la même fonction sociale.

Il demeure qu'un certain nombre de transformations se sont opérées. Il y a au moins deux traits caractéristiques du sport moderne par rapport aux jeux populaires traditionnels :

1. la règle devient fédérale et non plus locale ;
2. l'escalade des techniques et des méthodes confère un aspect quantitatif à la performance.

Quelques dates pourraient symboliser ce cheminement :

1719. Figg, un boxeur, semble le détenteur du premier titre de champion attribué dans le sport moderne.

1734. Formation du club de golf de Saint Andrews en Ecosse.

1863. Fugitive coexistence du foot-ball rugby et du foot-ball association. On prend conscience de la notion de discipline sportive.

Mais c'est sans doute dans l'intervention des systèmes de distribution des rencontres (tournoi, championnat, coupe) que le sport fédéral a révélé sa profonde originalité, un indiscutable génie créatif.

c) Le bicéphalisme de l'institution

Peut-être faudrait-il reprendre les choses de beaucoup plus loin pour comprendre la nature exacte de ces deux cheminements et donner la mesure de ce qui les sépare. Le fédéral et l'olympique, visiblement, ne puisent pas aux mêmes sources. Ils perpétuent respectivement, dans le domaine du sport, le lointain héritage tribal, le mimodrame, et le legs de la cité, l'éducation physique et sportive. C'est le vieux malentendu de la passion sportive et de la raison d'Etat. On verrait, traversant l'histoire, un sport émotionnel, capable d'attirer les foules et d'inspirer les poètes, pouvant se réclamer des noms illustres d'Homère, Simonide, Bacchylide et Pindare, et un sport utilitaire qui a les préférences des éducateurs et des philosophes, des politiques aussi, se voulant médecine préventive, préparation militaire ou formation du citoyen, susceptible de se placer, sous le patronage non moins illustre d'un Xénophon ou d'un Platon.

L'antinomie institutionnelle est là. On assiste de nos jours à la coexistence parfois difficile de l'associatif et de l'éducatif, de l'unisport et de l'omnisport et on a même deux systèmes de compétition au sommet, championnats du monde et jeux olympiques, qui sont en situation de concurrence et découlent normalement de la dichotomie initiale. Le Comité National lui-même se dit Olympique «et» Sportif, se contentant de la conjonction de coordination, sans s'expliquer sur la nature des différences qu'il additionne, qui sont idéologiques.

Bien sûr, les deux lignes interfèrent plus ou moins. Des compromis institutionnels s'esquissent. Citons les fédérations affinitaires, l'ASSU, les sections sport-études et, évidemment, tout le réseau CNOSF/CROS/CDOS.

Mais il demeure que l'antinomie dont nous avons parlé, pleine de logique, persiste à développer naturellement ses contradictions. Le sport civil, sociabilité locale et passionnelle, s'appuie fortement sur des disciplines qui ont une large audience populaire, tandis que les sports de performance, plus proches de l'éducation physique, sont surtout valorisés par les instances scolaires. On débouche sur l'immense problème du partage des pouvoirs, des rapports entre enseignants et dirigeants, de l'autonomie du mouvement sportif, sur l'histoire en train de se faire, sur l'avenir du sport.

L'avenir du sport

La tentation est forte, poursuivant sur cette lancée, de franchir le Rubicon du présent et, substituant l'anticipation à la rétrospective, de se mettre à penser le sport au futur.

Il y aurait plusieurs manières de procéder.

On peut d'abord s'adonner à une philosophie, plus ou moins moralisante, de l'histoire du sport. Qui n'y a succombé un jour ou l'autre ? On trouve tout l'éventail des positions idéologiques possibles. Optimisme d'un Giraudoux : le seul moyen de conserver dans l'homme les qualités de l'homme primitif. Pessimisme d'un Huizinga : une fonction stérile où le vieux facteur ludique s'est presque entièrement éteint.

L'entreprise peut passer par les voies de l'imaginaire et prendre l'aspect d'un sport-fiction. Le cinéma nous a valu *Rollerball*. Mais, curieusement, l'anticipation tend à nous renvoyer au passé

lointain, voire à la mythologie. Pohl et Kornbluth, dans *L'Ere des Gladiateurs*, projettent dans le futur l'atrocité des jeux romains. Wallace G. West, dans *Le Dernier Homme*, voit les femmes supplanter politiquement les hommes, les dépasser sur le plan de la performance sportive, les éliminer physiquement, ce qui rejoint un peu la férocité du mythe d'Atalante.

Plus positivement, on peut recourir à la sociologie prospective.

L'interrogation devrait alors se développer selon trois axes, d'ailleurs interdépendants :

1. formation de l'encadrement;
2. programmation des équipements;
3. évolution des systèmes de compétition.

Ce sont là des points de passage obligés sur lesquels il faut faire porter prioritairement la réflexion, des paramètres essentiels autour desquels doivent s'organiser les cas de figure et les calculs.

Mais on ne doit pas oublier qu'il y a aussi tout un contexte extérieur qui joue. Nous touchons ici à la philosophie politique du sport. Les leçons de l'histoire interfèrent avec la méthodologie de la prévision. Nous avons eu Rome, la gladiature, l'hippodrome, la dépolitisation des masses, le spectacle de diversion pour une masse croissante d'oisifs, un sport démagogique tout entier englouti dans sa récupération étatique. Nous avons eu Byzance, la politisation du cirque, la population répartie en clubs de supporters, l'Etat soumis aux passions sportives. L'histoire sans doute ne se répète pas. Méfions-nous des analogies et simplifications faciles. Mais elle montre au moins ce qu'il ne faut pas faire. On ne gagne pas toujours au mélange et à la confusion des genres.

Bernard Jeu

*Professeur de philosophie à l'Université de Lille 3
Directeur du Centre Lillois de Recherche en Analyse du Sport*

ⁱ *Sport et Sciences*, sous la direction de R. Thomas, Paris, éd. Vigot, 1979, 181 pages, pp. 35-48.
Repris dans *Le sportif, le philosophe, le dirigeant*, in honorem Bernard JEU, Presses Universitaires de Lille, 1993, pp. 131- 155.